

Pour la réunion du GTT « Jardin » du 16 janvier 2007

Le tableau qui suit tente de récapituler les questions posées, déjà débattues (points 1 et 2) ou encore à débattre, sur le projet de jardin, en mentionnant les principales observations faites par les associations à ce jour, et les positions prises par la Ville maître d'ouvrage.

1) Superficie (question traitée dans les documents sur les objectifs de l'opération)

Associations : superficie maximum

Position Ville : 4,3 hectares

2) Axes de circulation piétonnière (évoqué au GTT du 13/12)

Associations : Demande de privilégier les axes Nord-Sud, conformes aux usages
Etudier la possibilité d'un axe diagonal suivant celui de la gare, avec accès

Position Ville : Maintien de l'axe majeur du mail Est-Ouest
Renforcement accepté des axes de circulation Nord-Sud, devant la Bourse de commerce et devant le « carreau »
Impossibilité technique de l'axe diagonal avec accès à l'endroit demandé

3) Usages, flux de circulation ; repos/transit (évoqué au GTT du 7/11)

Associations : Se référer aux usages constatés, notamment dans l'étude CNRS 2002, et dans la consultation des usagers (IPSOS-Missions publiques) ; question des non-voyants, des vélos

Position Ville : Etude 2002 disponible sur le site internet ; possibilité d'une tranche complémentaire du marché de consultation des usagers

4) Limites du jardin ; liens avec le quartier (évoqué au GTT du 13/12)

Associations : Inclure les rues Berger et Rambuteau ; au moins éviter l'effet « talus » du nivellement
Imputer sur la surface dédiée au « carreau » et non celle du jardin la circulation piétonnière prévue devant le bâtiment

Position Ville : on en reparlera après le concours

5) Perspectives et vues ; vues sur St Eustache ; devenir de la place René Cassin (pas encore directement évoqué)

Associations : Pleine visibilité de St Eustache (non occultation par un rideau d'arbres)
Maintien d'un parvis que constitue la place René Cassin, à sa place et avec la tête de pierre

Position Ville : Reconstitution d'un « lieu de RV » devant le bâtiment (moitié sud), et possibilité d'y mettre la tête de pierre

6) Circulation Jardin-Forum (évoqué au GTT du 13/12)

Associations : Contre l'annexion du jardin par le Forum commercial

Position Ville : Pour un accès direct de la place basse au jardin

7) Place des enfants ; espaces dédiés ; clos/ouverts ; jardin Lalanne (évoqué sporadiquement)

Associations : Quelle surface pour les enfants ; espaces clos ; maintien du jardin Lalanne

Position Ville : Non diminution de la surface dédiée aux enfants (3600 m² : maire le 3/10) ;
Etude en cours Delaunay

8) Equilibre Végétal/minéral ; place de l'eau ; dessin et relief (évoqué partiellement au GTT du 13/12)

Associations : Réduire la place donnée aux bâtiments techniques (trémies Berger et Coquillères) ; place de « la nature »

Position Ville : Accord pour réduire le volume des bâtiments techniques

9) Question de la sécurité du jardin (évoqué au Bureau du 19/12)

Associations : Evaluer le problème de sécurité qui semble inspirer la conception du jardin « passant » ; inviter le commissaire de police au GTT

Position Ville

10) Calendrier de la concertation à suivre (évoqué au GTT du 7/11)

Associations : Ajuster le jardin en fonction des résultats du concours, donc discuter jusqu'en juillet

Position Ville : Marchés « jardin » à passer au Conseil de Paris au printemps ; prévoir seulement de discuter la « lisière » du jardin en juillet